

**Chansons liégeoises de conscrits.
La mise en page de la voix populaire**

Daniel Droixhe

Parmi les chansons liégeoises, en dialecte wallon, dont on peut croire qu'elles faisaient partie au XIX^e siècle de la balle du colporteur, celles relatives à la conscription forment un ensemble substantiel. Une partie d'entre elles vient d'entrer assez récemment dans les collections de l'Université de Liège¹. D'autres appartiennent au fonds U. Capitaine de la Bibliothèque centrale de la Ville de Liège². Ces deux sources documentaires nous ont semblé suffisantes pour entreprendre une enquête qui portera presque exclusivement, conformément à l'objet du présent colloque, sur les chansons imprimées sur feuilles volantes ou dans de petits cahiers typiques de l'édition « populaire »³. Il ne sera donc pas fait état des témoignages oraux enregistrés notamment par J. Hennuy⁴. Les autres régions de Wallonie mériteraient une étude particulière⁵, de même que la Picardie française, qui a également produit de nombreuses chansons de conscrits en dialecte. On tirera de celles-ci, à titre de comparaison, quelques exemples fournis par les collections de la Bibliothèque Nationale de France, qui offre aussi l'un ou l'autre fonds intéressant de pièces en français⁶.

« Jusqu'à l'établissement du service militaire personnel, en 1909, la cérémonie du tirage au sort était, dans nos communes rurales ou industrielles », rapporte E. Dave⁷, « l'événement le plus important de l'année ». Les jeunes gens se rendaient au chef-lieu du canton en cortèges qui paraissent, à Liège, moins marqués de

¹ Désormais dénommée BULg : Bibliothèque générale, Réserve, Ms . 6593 Je remercie Madame C. Halleux-Opsomer, conservateur et chargée de cours, de m'avoir signalé ce fonds.

² Dénommée BCLg : Cap. 7135. Je remercie Monsieur R. Gérard, conservateur, d'avoir attiré mon attention sur cette documentation méconnue.

³ Les notions d'édition ou de culture « populaires » étaient développées dans une version plus étendue de cette contribution, qu'il n'a pas été possible de reproduire.

⁴ « Des refrains de conscrits recueillis à Seraing », ms., v. 1960, Musée de la Vie wallonne, farde M 29 C. Je remercie Madame N. Dubois, conservateur, de me l'avoir signalé.

⁵ Voir par ex. A. Libiez, *Chansons populaires de l'ancien Hainaut*, Bruxelles, Schott, 1941, II, p. 112-53 et IIA, p. 23-97 ; « Les canchons du tirage au sort », recueillies par Fr. Ducornez, dans *Tavau Ath. Oeuvres dialectales du pays d'Ath*, Etudes et documents du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région, t. VI, 1984, p. 109-14 ; *Tchanson des vis conscrits du Moncha*, 1906, impr. sur feuille volante, archives du Musée de la Vie Wallonne. Le thème n'est pas abordé dans R. Pinon, « Contribution à l'étude de la chanson politique et sociale dans la province de Hainaut aux XIX^e et XX^e siècles », dans *Recueil d'études d'histoire hainuyères offertes à Maurice A. Arnould*, éd. J.-M. Cauchies et J.-M. Duvosquel, coll. Hannonia. Analectes d'histoire du Hainaut, t. II, Mons, 1983, p. 527-36.

⁶ P. Pierrard, inlassable historien de la condition ouvrière dans le Nord, a exploité ces fonds picards de la BNF dans ses *Chansons en patois de Lille sous le Second Empire*, Arras, Archives du Pas-de-Calais, 1966 (Société de dialectologie picarde, 8) ; rééd. sous le titre *Les chansons populaires de Lille sous le Second Empire*, préface de P. Percq, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 1998. On s'est ici borné aux pièces conservées sous la cote Ye 7182. Voir aussi, de P. Pierrard, *La vie quotidienne dans le Nord au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1976, p. 45-46, ainsi que L. Marty, *Chanter pour survivre. Culture ouvrière, travail et techniques dans le textile, Roubaix, 1850-1914*, Atelier ethno-histoire et culture ouvrière, Fédération Léo Lagrange, Liévin, 1982, p. 184. On trouve la chanson *Si j' m'in vas, j'n'arvins jamais pus !* dans Ch. Bodart-Timal, *Evocations roubaisiennes. Chansons, poésies, garloupettes en patois de Roubaix*, préface de F. Carton, Roubaix, Syndicat d'initiative, 1962 ; interprété dans un disque 45 tours par le Cercle orphéonique de Roubaix (F. Bacq). Je remercie Monsieur F. Carton d'avoir attiré mon attention sur ces documents.

⁷ *Le tirage au sort. Notes folkloriques*, Namur, Dave, 1934.

bravade belliqueuse ou communautaire que ceux décrits, pour la France, par P. Carru ou M. Bozon⁸. Les conscrits de la République veulent à tout prix « faire mieux que leurs prédécesseurs et se distinguer par rapport aux villages voisins » par des cris et « huchements » qui leur sont propres et qui « retentissent comme une carte de visite, un cri de guerre, et une expression sauvage de la virilité » (M. Bozon). Mais les suites du tirage montrent, d'après nos chansons, les mêmes tableaux de soulagement ou de désolation. Ceux qui, en Wallonie, ont retiré du tambour une *cossette* ou un *bouffat* – gaine en bois – contenant un bas numéro mettront à leur casquette, à côté de celui-ci, un ruban noir; les autres enverront à leur famille un pigeon porteur d'un bout de laine rouge qui annonce l'exemption. En Belgique, « la durée du service, c'est-à-dire le temps pendant lequel un homme était appelable, sous les armes, était de dix ans. En pratique le temps qu'un conscrit passait réellement à la caserne a varié au cours du XIXe siècle de 11 à 18 mois »⁹ (les chiffres varient sensiblement selon les auteurs). S'offrait alors, pour les jeunes gens de famille aisée, le recours au remplacement (aboli en France en 1872). Le prix à payer, dit-on, s'élevait à deux ans de salaire d'un ouvrier. Un catalogue étendu de pratiques ou rites folkloriques, décrits par E. Dave, devait écarter la fatalité. Une « wallonnade » de Joseph Willem, *Bièt'mé l' sôdârd* « Barthélemy le soldat », raconte en prose certaines l'épreuve du tirage ; on croit utile de la reproduire en annexe.

Une fois consommé le mauvais sort, c'était à la chanson à remplir une fonction mobilisatrice ou consolatrice. « Ce serait une erreur », écrivait P. Carru, « de croire que les conscrits, soldats en puissance, ne pouvaient avoir que des refrains guerriers dans la bouche. Les chansons militaires formaient sans doute le fond de leur répertoire, mais les romances naïves où l'on invoque le rossignolet du bois, les couplets galants y tenaient aussi une grande place ». Ceci est particulièrement vrai de la chanson liégeoise.

1. « A quoi bon tant pleurer ? »

S'il fallait fournir un point de départ, en Wallonie, pour le genre qui nous occupe, on le trouverait dans un opéra-comique du XVIIIe siècle intitulé *Li Lidjwès ègadjî*, « Le Liégeois enrôlé » (1758). Il s'agit d'une œuvre collective, à laquelle mirent notamment la main plusieurs nobles du cru, la musique étant due à Jean-Noël Hamal, maître de Grétry. Elle appartient à un groupe d'opéras dialectaux couramment dénommé « Théâtre liégeois ». Celui-ci fut plusieurs fois publié, au XVIIIe siècle, dans des volumes que leur très petit format apparente à un almanach tel que le *Mathieu Laensbergh*. *Li Lidjwès ègadjî* a pour cadre la guerre de Sept Ans, qui voit passer dans la principauté ecclésiastique les armées de Louis XVI en marche vers les Pays-Bas. Comme dans *Candide*, la jeunesse du pays est l'objet de l'attention des recruteurs, ainsi que le raconte Colas', dans un sabir franco-liégeois signifiant déjà la dénaturation. La fin du premier acte introduit un des thèmes dominants de la chanson de conscrit : le serment que se prêtent le jeune militaire et sa promise. Colas' et Mayane (Marianne) chantent ici en duo, dans la langue du cœur, c'est-à-dire en wallon¹⁰:

⁸ P. Carru, *Les chansons des conscrits du Haut-Revermont*, Bourg, Impr. du Courrier de l'Ain, s.d. ; M. Bozon, *Les conscrits*, Paris, Berger-Levrault, 1981, p. 67 sv. : « Cris, chansons, musiques de conscrits ». J. Tiersot, l'auteur de la première grande *Histoire de la chanson populaire en France* (1889), avait abordé dès 1888 le thème de la chanson de conscrit dans un article de la *Revue des traditions populaires* (t.III, p. 13-17). On n'a pas pu voir une étude de G. Massignon portant sur la Vendée (Fontenay-le-Comte, P. et O. Lussaud, 1961).

⁹ *Dictionnaire d'histoire de Belgique*, dir. H. Hasquin, Namur, Didier Hatier, 2000, p. 589.

¹⁰ On a modernisé l'orthographe originale, très anarchique, des textes cités. On a réduit au maximum les explications relatives à la traduction et les notes philologiques.

COLASS'	MAIANE	NICOLAS	MARIANNE
<i>Oh ! dji'a fêt, djèl sins bin,</i>	<i>Oh ! t'as fêt, djèl veûs bin,</i>	<i>Oh ! j'ai fait, je le sens bien,</i>	<i>Oh ! tu as fait, je le sens bien,</i>
<i>In-indiscrèt sièrmint.</i>	<i>In-indiscrèt sièrmint.</i>	<i>Un serment indiscret.</i>	<i>Un serment indiscret.</i>
<i>Va, dji'ne roûvîrè mây</i>	<i>Ti n' divève roûvî mây</i>	<i>Va, je n'oublierai jamais</i>	<i>Tu ne devais jamais oublier</i>
<i>Li ci qu'on djû dji t'fis</i>	<i>Li ci qu'on djoû ti m'fis</i>	<i>Celui que je te fis un jour</i>	<i>Celui que tu me fis un jour</i>
<i>So Cwinte, avâ lès hâyes,</i>	<i>So Cwinte, avâ lès hâyes,</i>	<i>À Cointe¹¹, parmi les haies,</i>	<i>À Cointe, parmi les haies,</i>
<i>Dji vous todî li t'ni.</i>	<i>C'est cila qu'i fât t'ni.</i>	<i>Je veux le tenir toujours.</i>	<i>C'est celui-là qu'il faut tenir.</i>

L'échange d'adieux culmine dans la chanson *Dji tè l' dimande po l' dièrin.ne fêye*, sur une admirable musique de Hamal. La fiancée y fait une ultime tentative pour retenir son ami. Mais celui-ci ne peut résister à l'appel du tambour, souligné par les arguments que fait valoir l'officier-recruteur français.

*Se peut-il, qu'un Liégeois
D'un tendre engagement jusques-là soit esclave ?
De l'amour, comme vous le François suit les lois :
Mais quand l'honneur parle, il les brave.*

Une chanson anonyme de 1861 illustre le thème de la séparation sur un ton de simplicité rustique qui fait son charme, tandis que l'évocation de la maternité attendue la marque du sceau de la vérité (BCLg ; reproduction 1).

*Li conscrit di 1861
Air : Nous allons au camp*

1

<i>Oh ! binamêye djône fêye,</i>	<i>Oh ! bien-aimée jeune fille,</i>
<i>Ni v' chagrinez don nin.</i>	<i>Ne vous chagrinez donc pas.</i>
<i>I m' fât chervi l' Patrèye,</i>	<i>Il me faut servir la Patrie,</i>
<i>Pusqui dj' so toumé d'vins.</i>	<i>Puisque je suis tombé dedans,</i>
<i>Divins deus-ou-treûs-eûres,</i>	<i>Dans deux ou trois heures,</i>
<i>Dji sèrè d'djà pârti.</i>	<i>Je serai déjà parti.</i>
<i>C'è-s-t-in' fameûs-oneûr,</i>	<i>C'est un fameux honneur,</i>
<i>Li ci qu' pout èsse Conscrit.</i>	<i>Pour celui qui peut être Conscrit.</i>

¹¹ Lieu-dit sur les hauteurs de Liège, jadis couvert de bois qui constituaient de discrètes retraites pour les amoureux.

Ref

Vochal li tambour. (bis)
À r'vèy, binamèye soûr.

2

Avant-z-îr – diâle mi spèye ! –
Divant d'aler pougnî,
So on banc è l'hayèye
Dji v'z-a 'ne gote carèssî.
Binamèye soûr Garite,
Là, tot come vos savez,
Dji v' dina tote di swite
Ine som'nance d'amitié.

3

Divins deûs-ans èt n'mèye,
Qwand dj'ârè fêt m' candjî,
Dji r'vèrè chal è l'vèye
Avou tos mèz-amis ;
Alòrs, mi binamèye,
Dji ric'noh'rè l'èfant,
Èt qwand v' sèrez marièye,
In-ôte nos ric'minç'rans.

4

Sins minti, dji m' rafèye
D'èsse co nouf meûs pus vî,
Po qu' dji pôye on pô vèy
Si dji sé bin m'mèstî.
Si v'z-avez on valèt,
Alez, soûr, fwè d' Toumas,
Dji v' promète qu'il-ârè
Tos lès trèts di s' papa.

5

Alons prindez corèdje,
Puisqu'i nos fât qwiter.
Vos d'vèrîz vite tote sèche
Si vos n' fez qu' dè plorer.
Po m' feume – s'i fât qu' dj'èl dèye –

Refrain

Voici le tambour.
 Au revoir, bien-aimée sœur.

2

Avant-hier – que le diable me brise ! –
 Avant d'aller tirer au sort,
 Sur un banc dans les haies
 Je vous ai un peu caressée.
 Bien-aimée sœur Marguerite,
 Là, tout comme vous savez,
 Je vous ai donné tout de suite
 Un souvenir d'amitié.

3

Dans deux ans et demi,
 Quand j'aurait fait mon terme,
 Je reviendrai ici dans la ville
 Avec tous mes amis ;
 Alors, ma bien-aimée,
 Je reconnaîtrai l'enfant,
 Et quand vous serez mariée,
 Nous en recommencerons un autre.

4

Sans mentir, je me réjouis
 D'être neuf mois plus vieux,
 Pour que je puisse voir un peu
 Si je sais bien mon métier.
 Si vous avez un garçon,
 Allez, sœur, foi de Thomas,
 Je vous promets qu'il aura
 Tous les traits de son papa.

5

Allons, prenez courage,
 Puisqu'il nous faut se quitter.
 Vous deviendriez vite toute sèche
 Si vous ne faites que pleurer.
 Pour femme – s'il faut que je le dise –

<i>Dji n'ârè mâye qui vos.</i>	Je n'aurai jamais que vous.
<i>Oh ! nenni, po cint mèyes,</i>	Oh ! que neni, pour cent mille,
<i>Dji n' vis donreû nin co.</i>	Je ne vous donnerais pas encore.

La chanson se présente sur une feuille de couleur de format allongé en hauteur, ce qui paraît constituer la forme matérielle typique de la chanson de colportage. A Liège, ces impressions sont principalement dues à Victor Rodbeg-Labasse (comme c'est le cas ici) et à Michel Deboeur, dont les ateliers se trouvent, de manière peut-être significative, dans le populaire quartier d'Outre-Meuse¹². L'usage est-il particulier aux régions du Nord ? A Roubaix, par exemple, divers imprimeurs utilisent aussi le papier de couleur pour des éditions de chansons patoises sur feuille volante de format quarto plus traditionnel. Le spécialiste du genre est incontestablement Florin, qui annonce fièrement travailler par « Typ. et Lith. Mécanique à vapeur », dans son atelier de la rue du Vieil-Abrevoir¹³. Ce type d'impression est aussi pratiqué, occasionnellement, par son voisin Lesguillon, de même que par V. Beghin, J. Reboux ou l'atelier typographique Leveugle¹⁴. A Lille et « Armentières », Alcan Levy et Cado-Petit donnent aussi dans ce genre d'impression¹⁵. Ces caractères se retrouvent, à un moindre degré, dans des pièces en dialecte alsacien que conserve le dossier Fol W3 704 de la BNF¹⁶.

Une autre chanson wallonne, *Le conscrit de 1863*, évoque ce que la précédente appelait un « souvenir d'amitié » (BCLg ; reproduction 2). Elle offre du reste certaines similitudes d'expression avec celle de 1861, au point de suggérer un même auteur.

2	2
<i>Qwand dji r'vêrè chal è l' vèye,</i>	Quand je reviendrai ici dans la ville,
<i>So l' côp nos nos mariy'rans.</i>	Sur le coup nous nous marierons.
<i>Et s' i fât qui dji v'z-èl dèye,</i>	Et s'il faut que je vous le dise,
<i>Dji ric 'noh 'rè nost-èfant.</i>	Je reconnâtrai notre enfant.
3	3
<i>Oh ! dji sohête – diâle mi spèye ! –</i>	Oh ! je souhaite – que le diable me brise ! –
<i>Qui v'z-âyîz' on gros valèt.</i>	Que vous ayez un gros garçon.
<i>Si c'èst 'ne bâcèle, c'èst parèy :</i>	Si c'est une fille, c'est pareil :
<i>Tot come mi-minme dji l'inm'rè.</i>	Tout comme moi-même je l'aimerai.

Marie doit donc cesser de pleurer. *A qwè bon v'z-anoyî !*: « A quoi bon vous affliger ! » (littéralement « vous ennuyer »). Cette jeune fille, l'enrôlé la « voit aujourd'hui bien trop volontiers ». Manière, toute

¹² V. Rodbeg est établi rue Entre-Deux-Ponts, n° 35; M. Deboeur au « coin de la rue des Récollets, 19 ».

¹³ N° 5 ou 9 ; BNF, Ye 7182, n° 53, 56, 61, 323, 340, 410, 509, 510, 511, 527.

¹⁴ BNF, Ye 7182, n° 54, 58, 62-64, 507.

¹⁵ BNF, Ye 7182, n° 115 et 190-91, 210, 328, 692.

wallonne, de dire « je t'aime ». La promesse que fait ensuite le conscrit ne quitte pas le mode de la retenue. *Dji r'vêrè sûr (bis) vis r'vèy* : « Je reviendrai sûrement vous revoir ». L'engagement est prudent. Le temps rend l'avenir incertain, moins parce qu'un danger précis menace – la Belgique se tient à l'écart des secousses européennes – qu'à cause de l'érosion naturelle des sentiments.

D'innombrables chansons picardes traitent de la séparation avec la même retenue, parfois fataliste, et la forte expressivité des mots de tous les jours. P. Pierrard en détache une *Chanson nouvelle en patois de Lille chantée par la Société des Amis-Réunis de Versailles*, de 1851¹⁷. Interminable effort pour sécher les larmes de ceux qui vous aiment !

Ach'teur quoich'ta Charlott' [Maintenant, qu'est-ce que tu as, Charlotte]
Ta l'air tout désolée
Ta des yeux comm' des plott' [comme des pelotes de laine]
Pourquoi ch' que ché qu' ta brait, [litt^t pourquoi est-ce que c'est que tu as pleuré]
Te sait bien qu' min garchon [mon garçon]
A un bas numérau
N'a point de r'clamation
Il est grand, fort et gros.

Le père de famille, qui tente ainsi de consoler sa femme, peut-être une dentellière, comme le suppose P. Pierrard en raison de l'image des *plott'*, ne manque pas d'ajouter :

Si j'avot les moyens
J' mettro un rimplachant,
Mais étant pauveur' gins
Faudra qui faich' siett' ans.

Que l'on se résigne donc vaille que vaille. D'abord, Hubert « est un bon garchon », « sach' comm'eunn' fille », avec « d' l'instruction ». « Aveuc eunn' bonn' conduitt' », « au bout d'un an d' servic' », il « port'ra les galons ». Les raisons de s'accommoder du mauvais sort ne manquent pas.

Quand on est bon soldat
On est point malheureux
On a l' pain d'sus la planch'
Un est bien abbilié
Tous les jours de l' bonn' viand'

¹⁶ *Schnitzelbank vu de Conscrits Blotzheim 1911*, s.l., un feuillet sur papier vert ; *Schnitzelbank. Conscrits de Blotzheim-la-Chaussée. Classe 1932-52*, impr. Alsatia St-Louis, un feuillet sur papier gris.

¹⁷ Lille, Lefebvre-Ducrocq (BNF, Ye 7182, n° 168) ; Pierrard 1998, p. 136, sans localisation de la pièce. La transcription en orthographe moderne se trouvant parfois très contestée, on a conservé l'orthographe originale (quitte à y revenir plus tard). On n'a pas cru nécessaire de traduire intégralement les textes picards, quand ceux-

Un a rien à pinsé. [on n'a rien à penser]

« R'venu à s' mazon », le conscrit tâchera lui-même – avec les gestes des gens simples - de « consoler s' bonn' mère / de s' grand' désolation ».

V'nez boir' un verr' de bierre

Oublier vous chagrin

N'y a point d'avanch' de braire

Je n' partirait p'têtt' point.

Comme si l'on pouvait, dans ce monde-là, dit le père, se payer d'illusions ! *On sara t' fair' partir / malgré qu' ta les pieds plats*. Bien d'autres, dans le canton, *ont r'clamé* en vain pour être exemptés, en invoquant une faiblesse *d' confection*. Au prosaïsme drôlatique succédera la banalité d'une dernière recommandation. Les jeunes gens en ménage seront les plus à plaindre. *Fau lèché là leu fimm'* : « faut laisser là leur femmes ».

Faïtt' teutous comm' Hubert [Faites tous]

N' vous marié point avant

Car ché t'eunn' grant' misère

*Surtout si nia d'z'infants.*¹⁸

Au delà de certaines similitudes générales, chansons françaises et liégeoises se différencient cependant par les accents que déterminent des circonstances historiques particulières. Le soldat de Lille ou de Roubaix qui, comme on le voit ici, part pour sept ans, peut affronter des risques inconnus d'un appelé dont le pays est assez indépendant pour ne pas craindre de conflit ouvert – avant l'approche de la Grande Guerre. La Belgique de Léopold Ier sait jouer de la rivalité entre France et Prusse pour garantir sa sécurité. Celle de Léopold II est devenue suffisamment forte, économiquement et même militairement, pour défier les bouleversements intérieurs ou extérieurs, du moins jusqu'aux « bourrasques sociales » des années 1880. Inutile d'insister sur la différence qui sépare la France d'avant 1870, où règne une conscription modulée par le système peu républicain du remplacement, et celle d'après la défaite, qui revient en 1872 au principe du « peuple en armes » et abolit le « marchandage ». L'instauration du service « universel » (même s'il ménage des accommodements favorables aux nantis) insuffle à la chanson de conscrit une tonalité de patriotisme égalitaire et revanchard absente des chansons wallonnes. La Belgique, il est vrai, va s'inventer l'une ou l'autre aventure militaire exerçant la fibre guerrière de ses concitoyens¹⁹. Mais la tranquillité est plutôt son lot, comme le constate déjà, en 1849, une *Chanson nouvelle chantée par la Société du Grenadier-Lillois*²⁰ :

ci sont intelligibles pour un non-patoisant. Je remercie Monsieur J.-P. Deperchin, de Tourcoing, de m'avoir aidé dans leur lecture, ainsi que mes amis D. et M. Bouffart.

¹⁸ Même ton de vérité dans le *Départ des conscrits* de Désiré Loridon, qui emprunte le picard de la tourquenoise *Société des Pinchonnes*, ou colombophiles (1901). La pièce est chantée chez lui, « *Au Barbier des Pauvres* », rue du Clinquet, à Tourcoing (une feuille imprimée par Delmotte-D'halluin ; BNF, Fol. W3 704).

¹⁹ C'est au même rayon de l'illusion héroïque, apparemment, qu'il faut ranger *Li vaillant conscrit* de J. Paquay, dans un volume de *Chants du patronage et de l'atelier* paru à Liège chez Demarteau, imprimeur de la catholique *Gazette de Liège*. Une « guerre déclarée », le « canon qui ronfle », des « blessés », des « tués », la charge à la

*Eu d'puis qu' la République
A été proclamé
Excepté la Belgique,
L'Urope sa ébranlé.*

Le conscrit français de la Troisième République a donc bien des raisons de prendre avec philosophie le hasard d'un mauvais numéro, comme l'exprime D. Delmar dans une *Chanson en patois de Lille dédiée aux conscrits les Sans-Chagrins, de Fretin de la classe 1893*²¹.

1

*Conscrits, la France nous appelle,
Pour nous rinde sous les drapeaux,
Prouvons l'y qu'on est fidèle,
Allons printe nos numéros.
Ch'est vrai que l' devoir l'ordonne,
Mais aujourd'hui c'hes mieu qu' cha,
On n'est pus exempt personne,
Puisqu'on est tertous soldats.*

2

*D' puis qu'on as qu' tros ans à faire,
Chacun sin va bien joyeux.
Mais à ch'teur si on vos braire, [Mais maintenant, si on voit pleurer]
Ches eunn' fille pour s'namoureux. [c'est une fille]
Elle vient li dire à s' noreille,
Te d'manderas des permissions,
J'espère que te s'ras fidèle,
Car te connos m' position.*

3

*Eh garch'on dis ches des bêtises, [Le garçon dit : c'est des bêtises]
Chin qu'elle vient de m' raconter,
J'aime mieux aller au service
Qu'à la Mairie pour marier.
Au moins si ch' fait des bêtises,*

« baïonnette », un coup à la tête « au risque de perdre la vie », une prise de drapeau, et enfin « la croix d'honneur » : tout cela, comme dit bien la chanson, *po-z-intrit'ni nosse corèdje* « pour entretenir notre courage ».

²⁰ Lille, Lefebvre-Ducrocq (BNF, Ye 7182, n° 134).

*Pour atraper du prijon, [de la prison]
Ou bien deull' sall' de police,
Cha s'ra mieux qu' des cos d' tijons. [que des coups de tisonnier]*

*Refrain
Conscrits pour la France,
Marchons, moutrons de l' vaillance,
Protégeons l' pays,
In face l'ennemi .
Surtout point d' faiblesses,
Car ch'ti qui a eunn' maitresse,
Vaut bien mieux qui sot soldat,
Que d'ête papa.*

La vie de garnison, en effet, n'est pas sans attraits. La chanson wallonne le dit dans la phraséologie locale, qu'une certaine obscurité sauve parfois de la grossièreté la plus crue, comme dans *Li conscrit di l'annèye bizète 1860, par A.L.*, « Le conscrit de l'année bissextile 1860 »²².

4	4
<i>È l' vèye qui nos sèrans, s' nos vèyans 'ne bèle djône</i>	Dans la ville où nous serons, si nous voyons une belle
<i>fèye,</i>	jeune fille,
<i>Nos-îrans lî d'mander po passer nost-îdèye ;</i>	Nous irons lui demander pour passer notre idée ²³ ;
<i>S'èll'acwède nosse dimande, so l' còp nos sèrans</i>	Si elle accède à notre demande, sur le coup nous
<i>prèt',</i>	serons prêts,
<i>Nos mètrans nosse fizik à canon di s' bawète.</i>	Nous mettrons notre fusil « à canon de son guichet ».

La plaisanterie salace s'alourdit chez Louis Arnoldy, dont la critique des femmes et du mariage constitue pour beaucoup le fonds de commerce, aux environs de 1860²⁴. Celui qui s'appelle lui-même *L' croûfieûs Flamind*, « Le Flamand bossu », donne l'image d'un héritier des chanteurs forains Moreau (au XVIIIe siècle) et Simonis (au début du XIXe), débitant des pasquilles à double sens avec accompagnement de clarinette²⁵. Il lâche la bride dans *Li conscrit*, une impression sur feuille volante de Rodberg-Labasse .

²¹ Lille, Dumoulin-Rousselle.

²² S. éd. (BULg).

²³ Comme « passer notre envie ».

²⁴ Voir *Dji m' va marier, Li marièdje mâqué* [Le mariage manqué], *Qui prind 'ne feume prind s' mèsse* [Qui prend femme prend son maître], *Li carèle di manèdje* [La querelle de ménage], etc. dans le dossier *Arnoldy* du fonds Capitaine. Ces pièces portent au crayon des dates s'étendant entre 1859 et 1863.

²⁵ *Li sètch d'avonne* fait allusion au « sac d'avoine » qu'il porte sur le dos. *Dji f'reûs sogne âz-èfants* « je ferais peur aux enfants », dit-il dans *Dji n' sâreûs fé ôt'mint* « Je ne saurais faire autrement ». S'il se dit laid, ceci n'empêche ni les bonnes fortunes ni les joies du foyer (*Babète si lê-st-âdîre, Dji m' va marier*). Il intitule une autre chanson *Li djouweû d' clarinète*.

*Si n'z-alans foû dè l' vèye,
A qwè bon s'anoyî ?
In-a dès djônès fêyes
Divins tos les paysis.*

*Come èles savèt nosse gos'
Divant d'avu djâzé,
Èle nos dôrant leû loce
Po 'ne gote èl rihurer.*

4

*Si n'z-èstans d'vins lès Flandes,
Oh ! ma fwè n'z-ârans bon,
Ca d'vèr-là gn-a dès candes
Qu'inmèt bin lès Walons.
Come c'èst totès Flamandes,
Si v' n'î comprindez rin,
Po bin nos fé ètinde,
Nos l'zî djâz'rans latin.*

5

*Alans trover Marèye
Po li fé nos-adiès.
Mès tot li d'hant à r'vèy,
Fans li pèter s' saqwè.
S'èle fêt dè l' rèsistance,
Dihans li tot douç'mint :
« Tinez, volà 'ne sov'nance
Po qu' vos n' mi rouîvîz 'nin ».*

2

Dji pârt²⁸ conscrit, grènâdièr, franc sôdârd.

Si nous sortons de la ville,
A quoi bon rester chagrin ?
Il y a des jeunes filles
Dans tous les pays.
Comme elles savent notre goût
Avant d'avoir parlé,
Elles nous donneront leur louche
Un peu à récurer.

4

Si nous sommes dans les Flandres,
Oh ! ma foi nous aurons bon,
Car de ce côté-là il y a des clientes
Qui aiment bien les Wallons.
Comme ce sont toutes Flamandes,
Si vous n'y comprenez rien,
Pour nous faire bien entendre,
Nous leur parlerons latin.

5

Allons trouver Marie
Pour lui faire nos adieux.
Mais tout en lui disant au revoir,
Faisons lui pèter son quelque chose²⁶.
Si elle fait de la résistance,
Disons-lui tout doucement :
« Tenez, voilà un souvenir
Pour que vous ne m'oubliez pas ».

2

Je part conscrit , grenadier, franc soldat.

La grivoiserie atteint une manière de sommet chez un confrère d'Arnoldy, le plus célèbre chanteur de rue à Liège, Joseph Mousset dit Hassertz (1799-1870), dans le *Départ des conscrits de l'an 1868*²⁷. La pièce se présente comme exaltant les soutiens de l'indépendance nationale, « fiers grenadiers de la noble cité », prêts à *d'finde nosse bon rwè souvèrin* « défendre notre bon roi souverain ». Le premier couplet se chante sur l'hymne national, *la Brabançonne*. Mais l'auteur tourne vite la martiale ritournelle en *luron*.

²⁶ L'expression revient dans *Li sa-qwè*. Le *Dictionnaire liégeois* de J. Haust (Vaillant-Carmanne, 1933) note à *sacwè* : « t. vague et plaisant, sexe (de la femme) ».

²⁷ Liège, M. Deboeur (Bibl. des Dial. de Wallonie, dossier Hassertz).

²⁸ Le v. *pârti* « partir », dont on a ici la forme régulière, est archaïque ; il est remplacé par *s'ènn'aller* (DL).

*À r'vèy, Marèye, pôve mère, ni plorez nin.
 Avou m' fizik, dj'îrè so lès rampârts ;
 Mès m' bayonète, dj'èl tère-st-è l' dreûte min.
 Fîr à l'acsion, si m' vint ine bèle djône fêye
 M'èspyioner èt po m' subtilizer,
 Dji v' l'èfil'rè tot come ine grosse anwèye,
 Di m' bayonète come on vîs grènâdier !*

3

*Dj'îrè k'mincî tote mi prumîre campagne,
 Mi chère Marèye, so l' grande plène di Sclessin.
 Divins lès bwès, lès forêts²⁹, lès montagnes,
 Dj' tère todî m' bayonète è l' dreûte min.
 S' vint à passer 'n-amoureuse djône cins'rèsse,
 Dji v' l'èfil'rè seûye po l' cou, seûye po l' tièsse
 Di m' bayonète come on vîs grènâdier !*

4

*Si nos montans so l' prumîre³¹ citadèle,
 C'èst mi l' prumîr' qui mont'rè-st-à l'assôt.
 Si dji tome so 'ne cantiniyère djône èt bèle,
 Èll'èst sûre dè bèrlonzer l' cou-z-â hôt.
 S'èll'a s' toné plin di chnik ou d'amér,
 Dj'ènnè f'rè beûre po m' plèzîr, à l' sôler,
 Pwis d'èfli'rè l'amoureuse cantiniyère
 Di m' bayonète come on vîs grènâdier !*

Au revoir, Marie, pauvre mère, ne pleurez pas.
 Avec mon fusil, j'irai sur les remparts,
 Mais ma baïonnette, je la tiendrai de la main droite.
 Fier à l'action, s'il me vient une belle jeune fille
 Pour m'espionner et me prendre,
 Je l'enfilerai tout comme une grosse anguille,
 De ma baïonnette comme un vieux grenadier !

3

J'irai commencer ma première campagne,
 Ma chère Marie, sur la grande plaine de Sclessin³⁰.
 Dans les bois, les forêts, les montagnes,
 Je tiendrai toujours ma baïonnette de la main droite.
 S'il vient à passer une jeune fermière amoureuse,
 Je l'enfilerai soit par le cul, soit par la tête
 De ma baïonnette comme un vieux grenadier !

4

Si nous montons sur la première citadelle,
 C'est moi le premier qui monterai à l'assaut.
 Si je tombe sur une cantinière jeune et belle,
 Elle est sûre de tomber cul par dessus tête.
 Si elle a son tonneau plein de genièvre ou d'amer,
 Je lui en ferai boire à plaisir, pour la saouler,
 Puis j'enfilerai l'amoureuse cantinière,
 De ma baïonnette comme un vieux grenadier !

Restons-en là., non sans noter le retour , à la dernière strophe, de la « grosse anguille » : l'auditoire du chanteur ne pouvait manquer de rapporter cette *anwèye* à l'aiguille dont Hasserz avait fait le motif d'une de ses plus célèbres chansons à double sens, *Li grosse awèye*³². Sous les slogans *AMOUR, PATRIE & LIBERTÉ*, surmontant un sonore *Vive le Roi*, imprimés en grands caractères, une autre chanson de Hasserz entreprend aussi d'évoquer bonnement la séparation des amoureux et de dépeindre sur un mode traditionnel, plaisant mais digne, la vie au camp. La pièce du « Béranger liégeois » exalte au titre, dans la langue première de l'État, le sentiment national : *Départ des conscrits de la milice citoyenne belge, flamande et wallonne de la levée de l'an 1870*. Elle

²⁹ Gallicisme.

³⁰ Localité de la banlieue liégeoise.

³¹ Normalement *prumî*, comme dans le couplet suivant, mais « qqf. -îr devant voyelle ou à la pause » (DL).

³² Sur celle-ci et son succès, cf. mon « À propos du jubilé de 1846 : la *Pasquèye istorique so tote li sinte botique* de Joseph Hasserz », à par. dans les *Dialectes de Wallonie. Mél. offerts à J. Lechanteur*. L'image de la « baïonnette à la main » réapparaît notamment dans la pièce intitulée *Prumî rédjimint dè Chasseurs volontaires féminins, belges, lidjwès* et dans *Li bayonète sins ponte* « La baïonnette sans pointe ».

tente de faire alterner vers de sept et de six syllabes sur l'air fameux de la chanson de Jacques-Joseph Velez *Sav' bin çou qu' c'è-st-on Prussyin ?* – qui fait lui-même figure d'air patriotique. La sobriété du début ne dure guère.

1
Soûr Mayane, dji v' fêt savu
Qui dj' so – qu' dj' arawe ! – è l' crote.
Dji creû qu' dji n' vis veûrè pus,
Pôve énocinne³³ marmote.
Vo-m' là sôdârd è l' Bèljique.
Tos lès djoûs, dj' prèye vost-èrlique.
Dji prèye èt dji djeûre à gngnos.
Dj'a l' tièsse co pès qu'on sot.

2
Soûr Mayane, n'èl roûvin zin,
Dè v'ni vèy li pôve Djâques.
V' dwèm 'rez so 'ne payasse di strin.
L' diâle, dissus, f'rè mirâke.
Soûr, c'èst de strin qu'èst si doûs,
Plin di spènes èt d' pontes-è-cou.
M' chère, vos sop 'rez-st-avou mi
Èt v'z-î dwèm 'rez-st-ossi.

3
V'là Mayane qui m' vint vèyî.
Dj' lî fêt 'ne bone fricassêye.
Èle tome flâwe, dji l'a sègnî³⁴.
Awè, dê, l' binamêye,
Èle magne de l' bîre bolowe,
'ne grosse cowe di molowe³⁵,
On p'tît fricassé govion³⁶,
Èt 'ne grosse cowe di sturdjon.

1
 Sœur Marianne, je vous fait savoir
 Que je suis – j'enrage ! – dans la crotte.
 Je crois que je ne vous verrai plus,
 Pauvre simplette marmotte.
 Me voilà soldat en Belgique.
 Tous les jours, je prie votre relique (vieil objet).
 Je prie et je jure à genoux.
 J'ai la tête encore pire qu'un sot.

2
 Sœur Mariane, ne l'oubliez pas,
 De venir voir le pauvre Jacques.
 Vous dormirez sur une paillasse de paille.
 Le diable, dessus, fera un miracle.
 Sœur, c'est de la paille si douce,
 Pleine d'épines et de pointes-au-cul.
 Ma chère, vous souperez avec moi
 Et vous y dormirez aussi.

3
 Voilà Marianne qui vient me voir.
 Je lui fais une bonne fricassée (d'œufs et de lard).
 Elle s'évanouit, je l'ai guérie (signée).
 Oui, da, la bien-aimée,
 Elle mange de la bière bouillie,
 Une grosse queue de morue,
 Un petit goujon frit,
 Et une grosse queue d'esturgeon.

Voilà donc la fiancée désolée de quitter son ami, et malade. Un « bain à la moutarde » ne suffit pas. On l'emmène au médecin, qui entreprend une saignée – de sa façon : avec la *lancète d'amour* dit une autre pièce³⁷ – laquelle n'apaise pas davantage la jeune fille. *Dovièz l' pwète di l' ospità / qui dji m' sève à pus-abèye* « Ouvrez

³³ Littéralement « innocente », mais le mot est toujours péjoratif.

³⁴ *Sègnî* : « guérir (un mal) en faisant des signes de croix et en disant certaines prières » (DL)

³⁵ Impossible, dans ces deux vers, d'obtenir les vers de sept pieds attendus.

³⁶ Le mot désigne aussi un type de « cheville de bois » (DL), d'où, peut-être, un jeu grivois.

³⁷ Dans le *Prumî rédjimint* cité plus haut.

la porte de l'hôpital / que je me sauve au plus vite », s'écrie-t-elle. *Qui l' diâle èhièteche li Bèljique / èt qu' Djâques bâhe mi-èrlique* « Que le diable emporte la Belgique / et que Jacques baise ma relique ». Celui-ci lui recommande, contre la « fièvre lente », de prendre un bain de pieds dans la fontaine du Marché. Mais les effets du remède dépassent les prévisions, au retour du soldat.

8

*Djâques rivin-st-avou s' candjî,
Vint r'trover s' bèle Mayane.
Èll'aprindevê à noyî,
Èle noyîve come ine cane...*

8

Jacques revient avec son congé,
Vient retrouver sa belle Marianne.
Elle apprenait à nager,
Elle nageait comme une cane...

L'imagerie troupière convoquera dans les derniers couplets : la *ham'lète* du barbier du régiment, sa « mauvaise lame de couteau », qui a tant servi qu'elle *n'a pus qu'ine bètchète* « n'a plus qu'un bout », et la *grosse èk'nèye* « grosse pince de foyer » avec laquelle il frisait les cantinières, quand il ne les rasait pas « sans savon »³⁸.

2. La plainte de la fille-mère

Prenons un peu l'air. Le « souvenir d'amitié » qu'évoquent les pièces précédentes donne lieu à deux chansons wallonnes tranchant sur ce qu'on vient de lire. Elles font entendre enfin la voix féminine et sont parmi les plus touchantes de celles envisagées ici.

La première s'intitule *Mère dji va mori* « Mère, je vais mourir » (BULG, reproduction 3)³⁹. Elle figure dans un recueil de huit pages publié par Rodberg-Labasse qui comporte aussi un poème français sur *Le conscrit de 1860*. Ces textes offrent les apparences de documents relevant de l'écriture populaire, tant l'orthographe, quasi phonétique, s'y trouve malmenée. Dans le *Conscrit*, le compositeur confond entre eux presque tous les caractères et notamment *n* et *u*. Les genres et les nombres lui sont très étrangers : *Répétons en frères ce refrain qui nous est chère ; Si dee insolents voulait (...) fouler le pays mes amis n'ayons qu'un cris*. Le quatrain final est exemplaire :

*Oui si nous etions un jour obligé de nous battre
Dans les combat on verrai monoeuvrer nos bras.
Alors apres nous irions faire le diable en quatre
Chez quelqne beauté que notre cœur à cyarmer.*

Cet éloignement de l'orthographe est moins sensible dans le cas de *Mère*, les transcriptions dialectales du temps étant toujours très approximatives, dans leur spontanéité. Néanmoins, on serait enclin à croire que la pièce, avec ses confusions typographiques, ses omissions ou répétitions indues de mot, est de la même main

³⁸ Il faut croire que le sens sexuel de l'expression appartient à un large fond métaphorique : cf. l'anglo-amér. *to shave dry*.

inexpérimentée, du même auteur improvisé. Le découpage anarchique de la pièce et sa métrique chaotique sembleraient exclure la possibilité d'une chanson, sans le *bis* de la seconde strophe.

1
Dihez don, mère, qui m' [fât-]i fé ?
Volà m' galant qu'èst sôdârd.
Li boneûr m'a-st-abonn'né.
Por mi, qwand dj'ènn'a, c'est râre.
Ènnè va 'nn'aller pon dji n' sé po k'bin d' timps,
Èt s'i toume insi, i n' rivêrè mây.
- Tês'-tu donc, grande sote !
Qu'ârès' à tont brêre?
Ci n'est nin là 'ne si grande afêre.

2 (*refrain ?*)
Mère, dji va mori (bis)
Car dji n' sâreû pus viker insi.

3
N'est-ce nin 'ne saqwè [d'] mâlureûs,
Por mi qui l'inméve si fwért ?
Nos nos-inmîs tos lès deûs,
Nos l'avîs djuré disqu'à l' mwért.
Èt volà qu'à pus bê qu' nos nos vèyîs vol'tî,
Mon Dju ! c'è-st-afreûs ! on m'èl vint r'cwèri.

4
Mère, dji n' vis-a nin co dit
Li pus grand d' tos mès mâleurs.
Awè, si vos l' savahîz⁴⁰, vos veûrîz poqwè dj' pleûre.
Dji so si d'zolêye qu' dj'ènnè pou pus.
Qui va-t-on dire di mi qwand on va savu ?

5
Hôtez, mère, dispôy li fôre,
Dj' so insi, po v' dire li vrêy.
I m' racontéve di tote sôrt.
V'là k'mint dj'a stu atrapéye.

1
 Dites donc, mère, que me faut-il faire ?
 Voilà mon galant qui est soldat.
 Le bonheur m'a abandonné.
 Pour moi, quand j'en ai, c'est rare.
 Il va s'en aller pour je ne sais pour combien de temps,
 Et s'il échoit, il ne reviendra jamais.
 - Tais-toi donc, grande sotte !
 Qu'auras-tu à tant pleurer ?
 Ce n'est pas là une si grande affaire.

2
 Mère, je vais mourir (bis)
 Car je ne saurais plus vivre insi.

3
 N'est-ce pas quelque chose de malheureux,
 Pour moi qui l'aimait si fort ?
 Nous nous aimions si fort tous les deux,
 Nous l'avions juré à la mort.
 Et voilà qu'au moment où nous nous aimions de plus belle,
 Mon Dieu ! c'est affreux ! on vient me le chercher.

4
 Mère, je ne vous ai pas encore dit
 Le plus grand de tous mes malheurs.
 Oui, si vous le saviez, vous verriez pourquoi je pleure.
 Je suis si désolée que je n'en puis plus.
 Que va-t-on dire de moi quand on saura ?

5
 Ecoutez, mère, depuis la foire,
 Je suis ainsi, pour vous dire la vérité.
 Il m'en racontait de toute sorte.
 Voilà comment j'ai été attrapée.

³⁹ BULG, Ms 2637 ; reprod. dans KACEM 2002, 82-84.

⁴⁰ En fait : « sussiez », deuxième personne du pluriel du subjonctif imparfait sur le modèle de *eûhîz* « eussiez ».

*I m' dihëve todi qu' nos nos marèy' rîs.
 À ç't-eûre, c'è-st-à vèyî. Oh ! qui va-dj' dim'ni ?
 - Oh fêye, po ç' côp-là, c'est-in'ôte afêre,
 Mês mâgré çoula, i n' fât nin tant brêre.*

6

*Hoûte, mi fêye, pusqui c'èst fêt,
 I nos fât bin prinde corèdje.
 Qwand vèrè 'ne saqwè [d'] novê,
 Nos nos mètran-st-à l'ovrèdje.
 So l' tîmps [qu'] t'ouvéurrès, dji sogn' rè l'èfant.
 Tês'-tu ! N'âye nin sogne. Nos magn'rans dè pan.
 - Vos-avez bèle à dîre,
 Dê, binamêye mère.
 Ci n'èst nin po l'èfant
 Qui dj' pleûre, c'èst po l' père.*

Il me disait toujours que nous nous marierions.
 Maintenant, c'est à voir . Oh ! que vais-je devenir ?
 - Oh fille, pour le coup, c'est une autre affaire,
 Mais malgré ça, il ne faut pas tant se lamenter.

6

Ecoute, ma fille, puisque c'est fait,
 Il nous faut bien prendre courage.
 Quand (ad)viendra quelque chose de nouveau,
 Nous nous mettrons à l'ouvrage.
 Sur le temps que tu travailleras, je soignerai l'enfant.
 Tais-toi ! N'aie pas peur. Nous mangerons du pain.
 - Vous avez beau dire,
 oui-da, bien-aimée mère.
 Ce n'est pas pour l'enfant
 Que je pleure, c'est pour le père.

Cri du cœur de l'abusée ! Aveu saisissant d'authenticité, à laquelle contribuent des éléments linguistiques divers⁴¹. Certaines confusions entre les sons *an* et *on* indiqueraient une prononciation hesbignonne, rurale (*abonn'né* pour le liégeois *abann'né*, *tont* pour *tant*). Dans la même strophe, *pon* pour *po* pourrait être un hypercorrectisme répondant à une dénasalisation des voyelles nasales en dialecte (comme en verviétois) ou en français régional (comme c'est encore le cas aujourd'hui). Quelques gallicismes font également songer à un effort de correction de la part d'un provincial, plutôt qu'à des écarts dus à une pratique mal assurée du dialecte (*donc* pour *don*, *car* pour *ca* : le wallon liégeois pratique l'apocope des français *pour*, *vers*, *sur*, etc.). Un auteur patoisant plus expérimenté n'aurait pas commis ces fautes. Au reste, celui ou celle qui tient ici la plume – ou qui manie le plomb sur le marbre – emploie des formes rares, voire déjà archaïques au milieu du XIXe siècle, si l'on en juge par la fréquentation de la littérature des siècles précédents. Une forme verbale comme *savahîz*, qui correspond au fr. *sussiez*, n'est pas courante. Le wallon liégeois moderne a étendu l'usage de *tchoûler* pour « pleurer », mais l'ancienne langue disait fréquemment *pleûrer*, qui n'a que l'apparence d'un gallicisme ou d'un néologisme.

⁴¹ Que d'éloquente vérité, d'énergie, aussi, dans des lettres comme celle que Georgette Legrand, « toujours grande comme une poule à genoux », adresse au soldat Gaston Ledoux le 22 octobre 1916. « Tu me dis de ne pas t'envoyer tes effets d'hiver ; comme tu voudras Monsieur Ledoux à vos ordres. Oui mon pauvre Gaston serait beaucoup plus heureux de passer cet hiver ensemble que de souffrir comme tu souffres là-bas. Il faut que tout le monde se révolte pour voir la fin, autrement il n'y aura rien de fait on serait si heureux ensemble dans un bon lit comme le mien, tu le connais puisque tu y as couché à Laon, pas longtemps car tu as préféré venir couché avec moi, tu as bien fait et si j'avais su, tu aurais eu tout ce que tu désirais, masi il est trop tard pour se refaire, il faut attendre mais là nous en profiterons mieux... » . Gaston est tué le 11 novembre 1916 (P. Bloume, *Deux poilus thiérachiens dans le chaudron du diable*, collection Ramuches d'estore, Université Picarde Libre de Thiérache, 1994, p. 35.

Les accents naïfs ou volontaires de la vieille littérature wallonne, celle des déplorations paysannes du XVIIe siècle par exemple, ne manquent pas ici. La sobriété est de mise. « Quand j'ai du bonheur, c'est rare ». Mais comment ne pas y croire ? « Je l'aimais si fort », et « nous nous aimions tous les deux ». Simplicité à laquelle le wallon même ajoute sa note de pudeur quand il dit « voir volontiers quelqu'un » pour « aimer ». La réaction de la mère appelle ces images de Liégeoises que nous a léguées la littérature et l'iconographie locales – *bot'rèsses* (hotteuses), *hièrcheûses* (ouvrières de la mine), *harèdj'rèsses* (harengères) fortes à la tâche et fortes en gueule. La chute de la confession apporte ce qu'il faut de sentimentalité pour nous rappeler qu'on est à l'âge des noces entre romantisme et dialecte, au moment où Nicolas Defrecheux fait sensation avec la romance *Lèyîz-m' plorer* « Laissez-moi pleurer », sorte d'hymne national devenu parfois drapeau du fatalisme pleurnichard, du *lèyîz-m' plorisme*, selon le mot de Maurice Piron.

Une seconde pièce fait également parler, avec la même simplicité, la fille abandonnée, en dialogue avec sa mère, de sorte qu'elle peut apparaître comme le complément ou la suite de *Mère, dji va mori*. Elle figure aussi dans un petit livret sans page de titre sortant des presses de V. Rodberg⁴².

Vo-l'-la èvôye

Le voilà parti.

Insi, mère, vo-l'-la èvôye.

Ainsi, mère, le voilà parti !

Qui va-dje dim'ni ? quéle afêre !

Que vais-je devenir ? quelle affaire !

Mâgré mi, fât qu' dji m'anôye.

Malgré moi, il faut que je me chagrine.

Dj'a bèle à plorer, à brêre,

J'ai beau pleurer, me lamenter,

Qwand l'êfant vèrè, qu'i n'ârè nin s'père.

Quand l'enfant viendra, qu'il n'aura pas son père.

N'ès' nin mâlureûs, èvôye ? – dê, dj'èl pou bin dire.

Parti, n'es-tu pas malheureux ? – oui-da, je peux bien le dire.

K'mint qu'on m' va blâmer, mi qu'èsteû si fire.

Comme on va me blâmer, moi qui étais si fière.

Dji sins qu' dj'ènnè va, dji sins qu' dj'ènnè va !

Je sens que je m'en vais, je sens que je m'en vais !

Mère, dji n' sâreû mây pus durer çoula...

Mère, je ne saurais jamais endurer ça...

Qwand m' galant a stu tiré,

Quand on a tiré mon ami au sort,

Dj'aveû mètou deûs tchandèles.

J'avais mis deux chandelles.

Mins gn-a-st-avou rin à fé :

Mais il n'y eut rien à faire :

Il-a stu sètchî por zèls.

Il a été tiré par eux du ballot.

Et mi, dji d' meûre là come in-aband'nêye.

Et moi, je reste là comme une fille abandonnée.

Portant, i m'a dit : 'Ratind, binamêye'.

Pourtant, il m'a dit : 'Attends, bien-aimée'.

Mins mâgré çoula, qui va-dje don fé, mère ?

Mais malgré ça, que vais-je donc faire, mère ?

Ratinde èt plorer, mi mète à dèzèspwér...

Attendre et pleurer, me mettre au désespoir...

D'hez don, mère, qwand i r'vèrè

Dites donc, mère, quand il reviendra,

Pinsez-v' qui dj' l'ârè tot l' minme ?

Pensez-vous que je l'aurai tout de même ?

⁴² BULG, Ms 2637 ; reprod. dans KACEM 2002, 85-87.

*Lu qui n'î tint nin si près.
 Âssi vite qu'î veût, il-inme.
 Si gn-aveût 'ne Flaminde, avâ ç' pays là,
 Qui lî cont'reût deûs' treûs falbalas,
 I s' lêreût toûrner, i m' rouvîreût, mère.
 S'î fève mây çoula, dj'âreû l' còp dè l' mwért !*

*- Mi fève, t' fât prinde corèdje.
 I t'inme todi, dji tè l' djeûre.
 Va-z-è, ni monne nin tant d'arèdje.
 Seûye tranquile, tès' tu, asteûre.
 - O mère, après tot, d'hez çou qu' vos volez.
 Vos n' mi sârîz mây èspêchî dè plorer.
 Dji n'a nin m' coûr à mi-âhe, dins parèye afêre.
 Mon Diu, qui d' vêrê-dje ? mâgré mi, m' fât brêre !*

Lui qui n'y tient pas de si près.
 Aussi vite qu'il voit, il aime.
 S'il y avait une Flamande, dans ce pays-là,
 Qui lui contait deux ou trois bêtises,
 Il se laisserait circonvenir, il m'oublierait, mère.
 S'il faisait jamais ça, j'aurais le coup de la mort !

- Ma fille, il te faut prendre courage.
 Il t'aime encore, je te le jure.
 Va-t-en, ne fais pas un tel tapage.
 Sois tranquille, tais-toi, maintenant.
 - Oh mère, après tout, dites ce que vous voulez.
 Vous ne sauriez jamais m'empêcher de pleurer.
 Je n'ai pas le cœur à l'aise, dans pareille affaire.
 Mon Dieu, que deviendrai-je ? malgré moi, il me faut
 me lamenter.

L'exhortation de la mère à éviter le tapage des lamentations et à supporter la peine en silence, la réponse douloureuse de la fille, exprimée dans des tournures archaïsantes – son cœur n'est pas « à l'aise », elle aura « le coup de la mort », si elle est trahie : la construction et la tonalité de la pièce rappellent de près la chanson précédente, de même que tel trait de langue particulier (le *dê* employé seul, sans *awè* « oui »). Quant à la tentation que représentent les filles du Nord, elle inquiète aussi l'amie du conscrit évoqué dans *Li galant sôdârd* : *Lès Flamindes ont si bin l' toûr* « Les Flamandes ont si bien le tour »⁴³. Crainte justifiée, s'il est vrai, comme prétend Louis Arnoldy dans *Li conscrit*, qu'il « y a de ce côté-là des clientes /qui aiment bien les Wallons ».

La chanson qui fait pleurer se mêlera aussi au monologue burlesque – comme un éclat de pitié sur fond de misère – dans le tragi-comique troupier qu'illustre *Biêt'mé l' sôdârd*, reproduit en annexe.

3. La patrie aliénée

La chanson de conscrit, en France, peut invoquer un long passé glorieux, que souligne parfois l'air sur lequel elle s'interprète. *Le départ des conscrits*, que conserve la Bibliothèque nationale, se chante sur : *A Champigny, comme les vieux Romains*.

*Comme autrefois, en France on vit partir
 Nos bataillons de jeunes volontaires.
 S'il le fallait, franchissant les frontières,*

⁴³ Liège, Rodberg-Labasse, placard à deux col. (BDW). ; cité par KACEM 2002, 86, qui reproduit aussi l'original.

*On nous verrait comme eux vaincre ou mourir.
 Être soldat c'est acquitter sa dette,
 Dette sacrée et de sang et d'honneur
 Que doit payer ou riche ou travailleur.
 La loi le veut, la loi pour tous est faite !*

*Pour nous montrer les dignes petit-fils
 De ces héros morts pour notre défense.
 Sachons obéir, mes amis,
 A l'appel sacré de la France ! (bis)*

Hippolyte Ryon invoque les héros et les grandes heures de la défense de la République dans *Le bataillon des conscrits*, une *Marche promenade* qui ouvre le recueil *La chanson à la caserne* (1883)⁴⁴.

*La République a notre amour,
 Amour patriotique !
 Comme Bara le tambour,
 Nous dirons à notre tour
 Aux jours du danger,
 Devant l'étranger :
 « Vive la République ! »*

(...)

*Si vous le voulez, pour finir
 Chantons la « Marseillaise ! »
 Fiers soldats de l'avenir,
 Ce chant doit tous nous unir ;
 Il sut à Valmy
 Vaincre l'ennemi :
 C'est la chanson française !*

Joseph Ladmiraal exalte aussi les figures fondatrices dans une autre pièce de la *La chanson à la caserne*, *Le chant des conscrits*⁴⁵.

*Kléber, Hoche et Marceau,
 Fils de la grande aurore,
 Le drapeau tricolore*

⁴⁴ *La chanson à la caserne. Chansons de conscrits patriotiques et militaires. Chansons de chambrées, etc.*, Paris, Le Bailly, 1883, p. 1-2 ; Paris, Le Bailly, 1885.

*Etait votre drapeau.
Tant qu'il fut en vos mains
Il fut couvert de gloire,
Honorons la mémoire
Des grands républicains.*

« Aurore » et « avenir » : telles sont les clefs d'une célébration qui n'est pas, en France, que marche du souvenir. Dans de nombreuses chansons de conscrit éclate cette conscience assurée que le service de la patrie est, au delà, mobilisation pour de grandes idées. L'admiral en fournit sa version.

*Quand viendra-t-il ce jour
Où maudissant les guerres,
Les hommes seront frères,
Animés par l'amour ?
A ce rêve enchanteur
Buvons maintes rasades,
Puis, après, camarades,
Nous partirons en chœur !*

*Serrons les rangs avec fierté,
Conscrits que la patrie appelle,
Notre devise est grande et belle :
Amour et liberté !*

Henri Bourbon a aussi sa conception des valeurs en jeu – chaque terme compte, quand on en vient aux grands mots (*La marche des conscrits*, 1890)⁴⁶.

*Qu'en notre belle et noble France
Règne toujours la liberté
Sous les lois de l'égalité
Travail, paix et persévérance.*

Ce n'est pas seulement à un ennemi qu'il faudrait, le cas échéant, faire barrage, mais à l'arbitraire et à l'oppression, au nom de tout ce qu'implique l'idée de République. S'il advenait, dit L. Tallin en s'adressant à celle-ci, « qu'un tyran cherchât à te violer » (*Chanson de conscrits*, 1883)⁴⁷, la « sainte patrie » saurait bien, menace Victor Rabineau, porter « à la dernière barbarie » ses « drapeaux civilisateurs » (*La marche des conscrits*, 1883)⁴⁸. Autres « barbares » aux frontières dans *L'appel des conscrits* d'Antoine Villard (1859)⁴⁹.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 11-12.

⁴⁶ *En vente chez l'auteur, 52, rue Vercingétorix, Paris*, Paris, Clamaron-Graff, 1890 (BNF, Fol. WZ 704).

⁴⁷ Grenoble, V^e Rigaud, 1883 (BNF, Ye 50969)

⁴⁸ Dans *La chanson à la caserne*, p. 35-36.

A Liège, la garde des frontières vise un ennemi plus imprécis et, en tout cas, changeant. L'ennemi potentiel, en 1860, est le *kèzèrlîk*, mot qui désigne traditionnellement le soldat autrichien de l'époque de la Révolution française, mais qui peut s'appliquer désormais aux troupes du *Kaizer* (*Li conscrit di l'annêye bîzète*). Le vent a tourné quand C. Frère-Burton avertit, dans *Li conscrit di 1866*⁵⁰ :

2	2
<i>Si lès Francès vinèt mây troubler l' pâyè,</i>	Si les Français viennent jamais troubler la paix,
<i>Po ç' côp cial, qu'is loukèhe à leû pê :</i>	Pour le coup, qu'ils prennent garde à leur peau :
<i>Dj'èl'zî frè vèy qui n'z-èstans nin si âgnes</i>	Je leur ferai voir que nous ne sommes pas si ânes
<i>Èt qui pus d'onk î lèrè sès-ohés.</i>	Et que plus d'un y laissera ses os.
<i>Is savèt bin qui, po l'indépandance,</i>	Ils savent bien que, pour l'indépandance,
<i>Lès vrêyes Lîdjwès ont todi sut 'nou bon,</i>	Les vrais Liégeois ont toujours tenu bon,
<i>Ca il-ont fêt danser à rwè d' Holande</i>	Car ils ont fait danser au roi de Hollande
<i>Li polka èt l' galop sins viyolon.</i>	La polka et le galop sans violon.

Le souvenir des libertés communales sert ici à ériger cette idée de Liberté que la chanson française universalise en la liant aux conquêtes de 1789. Alors que la Belgique n'a guère qu'un peu plus de trente ans d'existence, des pièces comme *Li conscrit di 1865* de Jean-Louis Panty, autre chansonnier populaire⁵¹, non seulement enrachinent le patriotisme dans la fidélité à une tradition, toute locale, toute principautaire, de l'attachement à « nos droits », mais elles donnent le sentiment d'une élaboration conjointe, ancestrale, quasi prédestinée, des mêmes valeurs fondamentales, de part et d'autre de la frontière des anciens Etats constituant aujourd'hui le pays wallon-flamand (BULg ; reproduction 4).

3	3
<i>S'i m'néfe lès-ètrindjîrs po m'ni miner dèl vèy,</i>	S'il venait des étrangers pour venir mener la vie,
<i>Nos lèzî frîs vèyî qui n'z-èstans sins parèyes,</i>	Nous leur ferions voir que nous sommes sans pareils,
<i>Qui tot come lès-anciyins qu' sont-à Sint-W àbeû,</i>	Que tout comme les anciens qui sont à Sainte-Walburge ⁵² ,
<i>Qu'nos nos lèrîs touwer, d'avant dè céder nos dreuts.</i>	Nous nous laisserions tuer, avant de céder nos droits.

Pour cimenter ces éléments épars, la mobilisation autour du roi est banale. Ce qui l'est moins, c'est qu'elle est apparemment réduite à le sacrifier par le fantasme de son corps meurtri. Léopold Ier, en 1863, est certes âgé de plus de soixante-dix ans. Il mourra deux ans plus tard dans son lit. Ceci n'empêche pas un certain L. Belome – nom de fantaisie ? - d'écrire dans *Li conscrit di 1863* (BULg, ; reproduction 5).

⁴⁹ Dans *Quatre chansons*, Paris, Jondé, 1859, « Prix : 15 centimes », p. 6-7 (BNF, Ye 54023).

⁵⁰ Liège, Imp. C. Frère (BULg.).

⁵¹ Plusieurs de ses chansons sont imprimées dans le format typique du colportage : *Jacques l'amoureux, Li djôn'ome à mariyer, Lès-avintèures d'à Dj'han, Lès camarâdes d'asteûre*, etc.

⁵² Cimetière sur les hauteurs de Liège.

4

*N'âyans nin sogne dè roter po l' patrèye,
 Ca po çoula,, nouk ni deût rèscouler.
 Divins pô d' timps , nos sérans à l'ârmèye,
 Èt l' mèyeû d' tot, c'èst dè 'n' nin s' chagriner,
 Qwand nos veûrans nosse bon rwè à nosse tièsse,
 Qui en morant, i v' loum 'rè sès-èfants,
 Allons, conscrit, ni hossans nin dè l' tièsse.
 I fât fé vèy oûy tot çou qu 'nos-èstans.*

4

N'ayons pas peur de marcher pour la patrie,
 Car pour cela, nul ne doit reculer.
 Dans peu de temps, nous serons à l'armée,
 Et le mieux de tout, c'est de ne pas se chagriner,
 Quand nous verrons notre bon roi à notre tête,
 Qui en mourant, (il) vous nommera ses enfants,
 Allons, conscrit, ne hochons pas la tête,
 Il faut faire voir aujourd'hui ce que nous sommes.

La chanson de 1860 sur *Li conscrit de l'annêye bîzète* défiait le *kêzèrlik*. Sept ans plus tard, celui-ci est invité, avec le soldat belge, à participer à une expédition punitive.

*Bêljes èt Kêzèrlik', corant-st-â Mexique,
 Po vindjî l'Empèrèûr,
 Pace qui, d' l'anciyn timps, Joseph II, l' sovèrin,
 L'èsteût nosse protècteûr.*

Belges et Kaiserliks, courons au Mexique,
 Pour venger l'Empereur,
 Parce que, dans l'ancien temps, Joseph II, le souverain,
 Était notre protecteur.

Le prolifique chansonnier Hassertz, dit le « Béranger liégeois », chantre de la royauté, propose cette singulière révision de l'Histoire nationale dans le *Départ des courageux enfants militaires belges pour le Mexique* (BULg). La pièce est relative à un épisode ayant enflammé l'opinion publique. Mieux que Léopold Ier lui-même, sa fille, la princesse Charlotte, pouvait cristalliser un besoin d'idéal romanesque⁵³. Elle avait épousé en 1857 le frère cadet de l'empereur d'Autriche, Maximilien – d'où l'appel aux *kaizerliks*. En 1864, les époux faisaient leur entrée à Mexico en tant qu'empereur et impératrice du pays., avec l'aide de la France. Ils furent rapidement en butte à des forces nationalistes dirigées par Benito Juarez, qui fit enlever et exécuter Maximilien en 1867. L'aventure fut traitée en vers de mirliton par Hassertz, dans une grande feuille imprimée que son format et sa typographie apparentent à une affiche officielle. Sous une en-tête en caractères gothiques célébrant « Amour, Patrie, Liberté », la chansonnier raconte, avec toutes les boursoufflures du genre :

*Maximilien fut un brave Empereur,
 Un franc guerrier, noble, vaillant soldat,
 Il fut trahi par un vrai sans honneur,
 Lopez-Judas, l'indigne scélerat.
 Il adorait sa Charlotte chérie,
 Princesse Belge, qui nous tient à cœur,
 Mort aux tyrans, à leur traître patrie,
 Belges-Autrichiens vengez donc l'Empereur.*

⁵³ *Biogr. Nat. de Belgique* 31, 1962, col. 190-202, notice d'A. Duchesne.

Passons sur le caractère convenu ou historiquement faux de la complainte. Le « franc guerrier » a été réduit à un plus modeste format. Le destin de la princesse-impératrice apparaît quant à lui symbolique, et non sans rapport intime, peut-on croire, avec ce qu'exprime la chanson populaire. Suppléant son mari, Charlotte quitta Mexico en 1866 pour chercher l'aide de Napoléon III. Lors de cette ambassade, sa raison montra quelque faiblesse. L'« aimable Mexicaine » se tourna ensuite vers le Pape. « Les désordres cérébraux s'accroissent ». Internée au château de Laeken, elle mourut en 1927.

L'émotion patriotique manifestée par la chanson de Hassertz non seulement participe d'une certaine hystérie ordinaire, en matière de culte des souverains, mais révèle peut-être une faille nationale plus profonde. Que les « enfans chéris de la fière Belgique » aillent donc « mitrailler les impies au Mexique ». Qu'ils traitent le guérillero Juarez, « infâme, traître et lâche », comme au bon vieux temps : « On devrait le pendre par un cordage / À la potence, ou le faire rouer ». L'anachronisme réclame le ton prophétique des anciennes fulminations.

*Toi, l'inferral ami de Lucifer,
Qui fit mourir un si brave Empereur,
Tu marcheras les pieds nus en enfer,
De Belzèbuth, tu auras la terreur.*

La chanson offre par ailleurs cette particularité, qu'elle partage avec une autre pièce intitulée *Les martyrs du Mexique*⁵⁴, d'insister sur la solidarité des deux communautés nationales. « Flamands-Wallons, et tous hommes de cœur / Embarquons-nous, mes amis sur la mer »... *Les martyrs du Mexique* se termine par la même adresse aux « Flaminds, Walons, êfants de nosse Bèljjique » (BCLg). Il faudrait rappeler ici en détail comment cette union communautaire devait, au moins dès les années 1850, affronter la revendication culturelle d'une des composantes, avec la création de la « Commission des griefs flamands »⁵⁵. L'apparition même, auparavant, du terme *Wallonie* annonçait une prise de conscience qui n'allait mettre en cause que plus tard l'amalgame institutionnel.

Quels que soient l'enthousiasme ou la sincérité de ceux qui voulaient participer à l'édification d'une nouvelle patrie, le sentiment national ne pouvait occulter, chez certains, celui d'une relative vacuité historique ou d'une fiction imposée par la politique internationale. N'est-ce pas à cette fragilité de la construction belge que tendait en quelque sorte à suppléer le rêve d'une aventure américaine disproportionnée ? La formule même de « nouvelle patrie » est curieusement employée par le « Béranger liégeois ». Produit par la volonté d'expansion d'un Etat dans la force ambitieuse de la jeunesse, le projet d'un empire « mexicain-belge », pour reprendre une expression du *Départ des courageux enfants militaires*, annonce les ambitions coloniales du règne de Léopold II. Mais il se présente aussi comme un *alibi* héroïque voué d'une certaine manière à l'aliénation. Celle de l'impératrice déchu ne porte-t-elle pas à son terme ce que la propagande chantée comportait d'illusion et de folie des grandeurs ?

⁵⁴ Liège, M. Deboeur (BULg).

⁵⁵ Sur les rapports entre littérature wallonne et politique à cette époque, cf. mon art. sur « Le théâtre wallon (au XIXe siècle) » dans *La Wallonie. Le pays et les hommes – Lettres, arts, culture*, dir. R. Lejeune et J. Stiennon, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1978, t. II, p. 480-96.

4. Et l'antimilitarisme ?

La chanson de conscrit ne pouvait, en France, rester à l'écart d'un mouvement de contestation dont l'influence littéraire a été étudiée par Chr. Charron dans une thèse magistrale et d'alerte sympathie⁵⁶. Un modèle du genre, en matière de chanson, est fourni par *Le nouveau départ du conscrit et les tribulations du service militaire* de Gustave Masurel, édité à Lille sur feuille volante par Gustave Delory, personnalité bien connue qui fut en charge de l'« Imprimerie ouvrière » avant de devenir maire de sa ville⁵⁷.

Liège a fourni au moins deux chansons attaquant la conscription. La première, en français, ne peut être que mentionnée, d'autant qu'elle comporte un curieux mais difficile problème. Les Archives du Musée de la Vie Wallonne conservent le manuscrit d'un *Vœu de la patrie, ou à bas la conscription* qui semble voué à l'impression, si on en juge par l'indication portée en page de titre : « Prix : 20 Cmes »⁵⁸. La pièce est signée « J.C.D. », mais une main anonyme a complété : « Dewitte, peintre à Liège ». La mention fait référence à un des grands artistes du pays, dans la biographie duquel aucun élément précis ne suggère un engagement antimilitariste. Les témoignages dessineraient plutôt la figure d'un aristocrate traditionaliste.

On se bornera donc à reproduire ci-dessous *Li départ dè conscrit*, un grand in-folio lithographié par « C. Delhaxhe, Cour des Mineurs n° 14 », qui porte la date précoce du 25 octobre 1856 et la signature « A.D. » (BCLg ; reproduction 6)⁵⁹. Les dossiers du Fonds Capitaine ont rangé la pièce parmi les productions d'un des écrivains ayant participé à la renaissance des lettres dialectales vers 1858, André Delchef, auteur du *Galant dèl fÿe Chôse (Le galant de la fille Chose)*⁶⁰.

I

Abèye, mi fi, ca dj'ô l' trompète
Qui houke so l' plèce tos lès conscrits.
Nos n'avans pus nou timps à piède.
Po l' dièrinne fÿe, lê-m' t'abrèssi.
Dji n'îrè nin pus lon qui l' pwète,
Dji n' sâreû pus lontimps t' vèyi.

Refrain

I

Vite, mon fils, car j'entends la trompette
 Qui appelle sur la place tous les conscrits.
 Nous n'avons plus de temps à perdre.
 Pour la dernière fois, laisse-moi t'embrasser.
 Je n'irai pas plus loin que la porte,
 Je ne saurais plus longtemps te voir.

Refrain

⁵⁶ *L'antimilitarisme et son expression littéraire à la fin du XIXe siècle en France, 1886-1902*, thèse pour le doctorat de IIIe cycle – Littérature française, Université de Bordeaux III, U.E.R. de Lettres et Arts, 1977.

⁵⁷ *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Ed. Ouvrières, t. XII, 1974, art. de J. Raymond. Sur G. Masurel, cf. Fr. Milleville, « Chanson de colportage et anticléricalisme à Lille vers 1900 » (à par.).

⁵⁸ Farde M 29 C, n° 9972.

⁵⁹ Ch. Delhaxhe était aussi établi, à un autre moment, rue Devant-Saint-Thomas, n° 10.

⁶⁰ Cf. « Le théâtre wallon (au XIXe siècle) ». Delchef publie notamment, chez Delhaxhe et Gothier, rue Vinâve-d'Ile, 40, des chansons avec monologue mettant en scène *Mitchi d' Mont'gnêye* « Michel de Montegnée » (village des environs de Liège).

*Adiè, adiè, m' fi Piére.
Po nos qwiter n' plorans pus.
Sovint, avou t' vîye mère,
Por ti nos prîy'rans,
Prîy'rans l' bon Diu.*

2

*D'zos lès drapôs d' nosse bèle patrèye,
En bon sôdârd èl fât sièrvi,
Èt si t' faléve on djoû d'ner t' vèye,
Âye bin sogne dè n' nin balanci :
Après l' Bon Diu, m' fi, c'est por lèye
Qu'on Lidjwès deût savu mori.*

3

*S'i v'nève on djoû qu' batou d' misère,
Li pôv' peûp' di fin s' kitap'reût,
Èt qui sor lu on t' dîreût : « tère ! ! »,
C'est dès frés, m' fi, qui ti touw'reus !
Èt si t'èl féve, sondje qui t' vîs père
Avou sès blans tch'ves t' mâdireûs.*

4

*Â r'vey, mi fi ! Po l' dièrinne fêye,
D'avant d'enn'aller, done-mu co l'min ;
Mutwèt n' divans-gn' mây pus nos r'vey,
So ç' monde di misère èt d' touïrmin !
Nos nos r'veûrans alôrs è l' vèye
Qu'èst promètowe, âs-omes di bin.*

Adieu, adieu, mon fils Pierre,
Pour nous quitter ne pleurons plus.
Souvent, avec ta vieille mère,
Pour toi nous prions,
Prierons le bon Dieu.

2

Sous les drapeaux de notre belle patrie,
En bon soldat il faut la servir,
Et s'il fallait un jour donner ta vie,
Aie bien soin de ne pas balancer :
Après le Bon Dieu, mon fils, c'est pour elle
Qu'un Liégeois doit savoir mourir.

3

S'il venait un jour que, battu de misère,
Le pauvre peuple s'agitait de faim,
Et que sur lui on te dirait : « tire ! ! »,
Ce sont des frères, mon fils, que tu tuerais !
Et si tu le faisais, songe que ton vieux père
Avec ses blancs cheveux te maudirais.

4

Au revoir, mon fils ! Pour la dernière fois,
Avant de t'en aller, donne-moi encore la main ;
Peut-être ne devons-nous jamais plus nous revoir,
Dans ce monde de misère et de tourment !
Nous nous reverrons alors dans la vie
Qui est promise, aux hommes de bien.

5. Mise en page et en image

La chanson, par définition, n'atteint son plein accomplissement communicatif qu'à travers une musique plus ou moins appropriée ou entraînante. On ne peut imaginer l'effet produit par la chanson transcrite ci-dessus sans l'accompagnement « de Mr. Schubert » que mentionne la page de titre. De même pour le mouvement *maestoso* requis pour le *Voëu de la patrie*. Le recours à la *Brabançonne*, l'hymne national belge, stimule

éventuellement une ardeur guerrière que l'on sent moins assurée que ne le dit le texte, dans le cas du *Conscrit de 1863* dû à ce fanfaron de L. Belome⁶¹.

Mise en page et typographie participent à des degrés divers et de manière différente, parfois subtile, à cet accomplissement expressif. De façon générale, la présentation sur feuille de couleur, telle que rencontrée au début, s'accorde à la modestie consciente du contenu. Le papier, souvent rugueux, irrégulier par le format et la découpe, de dimensions inégales, annonce une forme d'expression en marge, étrangère, dans sa singularité, à ce qui constitue la véritable littérature. Le caractère composite des feuilles employées suggère le déchet, le remploi, mais en même temps, par la couleur, parfois très vive, la fantaisie et le dérèglement de la fête. C'est l'habit d'Arlequin d'une expérience publique du déchirement où la douleur quotidienne se dit volontiers, comme dans les vieux dialogues de paysans brutalisés par la guerre, sur le mode de la plaisanterie goguenarde et salace. Une ornementation minimale, réduite à un encadrement de fleurons ou à une gravure naïve, suffit aux chansons de conscrits de 1861, 1863 ou 1865 qui évoquent surtout le chagrin de la séparation. La pièce du bossu Arnoldy, qui fait miroiter l'amour facile, farde, dirait-on, sa vulgarité par une mise en page plus élaborée, où l'apprêt des capitales ombrées se combine avec la séduction d'un décor floral et gentillet.

Li départ dè conscrit exprime deux attitudes à l'égard de l'armée : critique d'une intervention militaire contre le peuple, mais respect d'un devoir patriotique associant autorité royale et religion. L'impression de Delhaxhe, dont le style s'apparente aux éditions liégeoises de X. van Marcke, plus familières aux amateurs, se donne comme traduisant par excellence le sentiment populaire. La lithographie de la page de titre, d'une facture sommaire, restitue sobrement tristesse, tendresse et résignation. Le père, qui exhorte le fils à servir *en bon sôdârd* (l'expression est teintée de français, comme s'il s'agissait d'un langage emprunté), montre par ailleurs la douloureuse figure du tragique, en cas d'affrontement entre le milicien et ses « frères ».

Le rapport entre texte et image est moins ambigu dans la *Marche des conscrits*, imprimée par « L. Cocq, rue sur la Fontaine, 120 », à Liège (BCLg ; reproduction 7). Le refrain donne le ton :

Plan plan plan plan (bis)

Plan plan ra ta plan

Plan plan plan

Plan plan plan plan (bis)

Conscrits rotans [marchons] *Tambour batant*

Plan plan plan plan (bis)

Conscrits rotans [marchons] *Tambour batant*

La représentation de troupe qui accompagne la chanson est dès lors d'une raideur exemplaire. L'officier du premier plan et l'entrôlé qu'il accueille ont les gestes et le visage de la marionnette. La gravure donne un

⁶¹ Il arrive que le rapport entre musique et conscription prenne une tout autre forme, frappée d'ironie. Une feuille imprimée par J. Daxhelet annonça, pour le 18 avril 1869, une *Grande soirée musicale et dramatique donnée au bénéfice de M. E. Dethier, lauréat du Conservatoire royal de Liège, pour le libérer de la conscription* (Musée de

sentiment d'implacable netteté. Les caractères hérissés du texte, imitant l'écriture manuelle, imposent au lecteur la prise en charge personnelle des règles d'une vie militaire dont ils annoncent la rigueur – adoucie, il est vrai, des divertissements obligés.

3

Nos-îrans aprinde l'èxèrcice
Tos' rèyunis à camp d' Bévèrlô.
Èt qwand nosse pitit sièrvicè
Nos lèrè on moumint en r'pôs,
Nos-îrans pèler lès crompîres,
Qwèri dè l' tchâr èt dè bon pan.
Èt tot vûdant on vère di bîre,
Nos répèt'rans tourtos en tchantant.

4

A l' nut', roûvians totes nos fatikes.
Après ine djoûrnêye di bivac,
È l' plèce dè tchèrgî nosse fizik',
Nos tchèrdj'rans crân'mint nos' stoumac'
Èt tot vûdant ine fène botèye
Avou l'z-amis d' nosse rédjumint,
Nos tchant'rans quéquès paskèyes
Sins roûvî nosse bon vîs r'frin.

3

Nous irons apprendre l'exercice
 Tous réunis au camp de Beverlo.
 Et quand notre petit service
 Nous laissera un moment en repos,
 Nous irons peler les pommes de terre,
 Chercher de la viande et du bon pain.
 Et tout en vidant un verre de bière,
 Nous répéterons tous en chantant.

4

La nuit venue, oublions toutes nos fatigues.
 Après une journée de bivouac,
 Au lieu de charger notre fusil,
 Nous chargerons crânement notre estomac
 Et tout en vidant une fine bouteille
 Avec les amis du régiment,
 Nous chanterons quelques pasquilles
 Sans oublier notre bon vieux refrain.

La propagande a ses techniques, que la critique détourne parfois, comme dans *Le nouveau départ du conscrit et les tribulations du service militaire* de Masurel. La mise en cause de la conscription y emprunte la double forme ironique de la *romance* et de la proclamation officielle, en usant du contrepoint typographique des caractères ombrés et des grandes capitales. Le texte montre quant à lui un habile glissement de la plainte traditionnelle à la dénonciation d'un service militaire qui fait du conscrit pauvre le « chien du régiment », et du récalcitrant un habitué de la salle de police et des corvées. « Que chacun se résigne ». La chanson populaire traditionnelle s'arrête là. Le second texte révélera la vraie nature d'un « sinistre congé » qui n'enseigne que « le moyen de bien égorger / comme vous des esclaves », des « camarades ».

Il n'est pas jusqu'à l'ordinaire dualité du projet militaire et du quotidien sous les drapeaux que ne traduise à sa façon l'imagerie populaire. Le *Départ du conscrit* de Louis Gabillaud, imprimé dans son atelier parisien de la rue de l'Echiquier, promet à la fiancée du soldat une double réjouissance, quand celui-ci reviendra: « Nous fêterons bientôt la délivrance » - de l'Alsace – « en même temps que notre heureux amour ». Déclaration « sur l'honneur » d'un homme voué à deux affections : « ma Jeanne et mon pays ». Grandeur de l'engagement sous les

la Vie wallonne). On y interpréta Beethoven, Chopin, Massé, le Liégeois Henri Vieuxtemps... et la *Fille du régiment* de Donizetti.

drapeaux, douceur de l'engagement domestique. Sous le texte figurent deux personnages en buste, qui reflètent davantage la réalité de la caserne. Un officier à l'air sévère et déterminé, plumet au képi, fait face à un conscrit que désignent à la fois le chiffre épinglé sur son bonnet, une cravate défaits et un visage d'ahuri sur lequel flotte un vague sourire - yeux ronds, gros nez de bidasse campagnarde. À celui-ci, le catalogue des éditions Gabillaud, figurant au verso, propose les traditionnelles « gaietés de l'escadron », dans le style déboutonné : *Journal des Cornards*, *Journal des Cocottes*, *Le Cochon*, *journal des gens sales*, *Journal des Vidangeurs*, parmi d'autres publications « très amusantes, à 0,10 centimes ». Les « Monologues grivois » atteignent quant à eux les « 25 centimes franco » : *Écureuil de Rosine* et autres *Chat de la boulangère*. C'est sont les soldats Croquebol et La Guillaumette de Courteline et du *Train de 8. h47* qu'on aperçoit ici, cherchant un bordel dans une ville de garnison de la Meuse⁶².

Tons, thèmes et rythmes des chansons françaises de conscrits ont considérablement changé, note M. Bozon, au cours des XIXe et XXe siècles. « À ceux qui clamaient à tous les vents leur désespoir de partir (jusque vers 1890), ont succédé des conscrits chauvins, pressés d'en découdre avec le Prussien, puis des conscrits plus indifférents à l'égard du service militaire. Les chansons lentes à tonalité mélancolique du siècle dernier ont fait place à des chansons au rythme bien plus rapide au XXe siècle, en passant par les chansons patriotiques d'avant la guerre de 1914 ». Un dernier exemple, pris aux chansons de colportage du XXe siècle, peut illustrer ce que R. Laufer a appelé « l'inscription du sens dans la typographie »⁶³. L'imprimeur H. Romand, à Mâcon, donne vers 1930 plusieurs chansons pour les conscrits de Replonges, Pierreclos ou Flacé-lès-Mâcon⁶⁴. La perspective de vivre « sans rien faire, sans rien s' casser », entourés de soupirantes pendues aux lèvres des « gars d' la classe », fait célébrer « l'amour, la gaieté, l'espérance ». Ces éditions « phototypiques » sur papier bleu placent dès lors les titres des chansons dans un demi-encadrement fait de motifs floraux, roses et coquelicots, trompette et tambourin. Une jeune fille en robe décolletée, chaussée et gantée comme pour le bal, préside à la composition. L'idéalisation et l'érotisation du service à la Patrie ont suivi leur courbe : toute agressivité virile, toute exaltation de sacrifice ont disparu. La conscription voudrait se vivre comme idylle moderne, sans plus rien qui pèse ou qui chagrine. La chanson traditionnelle s'est muée en blquette à deux sous, dans l'exorcisme rêvé d'une guerre que les années folles pensaient avoir chassée pour longtemps.

⁶² Faisant écho à la plainte du conscrit, un feuillet émanant du Comité de la Jeune Garde socialiste de Liège stigmatise, au début de ce siècle, le « triste cortège de pleurs et de beuveries » qui accompagne le service militaire (Musée de la Vie wallonne).

⁶³ R. Laufer, 'L'énonciation typographique au 18^e siècle', dans *Trasmissione dei testi a stampa nel periodo moderno*, éd. G. Crapulli, Rome, 1985, p.113-23.

⁶⁴ BNF, Fol W2 704 .

Annexe. J. Willem, *Bièt'mé l' sôdârd. Scène comique mêlêye di tchants*, Liège, J.-J. Thiriart, s.d., éd. populaire de 8 p. (BCLg, Fonds Capitaine).

Barthélemy a terminé son service. Son livret militaire à la boutonnière, il évoque avec virulence – le wallon ne manque pas d'expressions fortes, à cet égard – la vie sous les drapeaux : « salle de police » et rata fait « de pain , de viande et de coups de gueule ». Il se souvient des circonstances du tirage au sort...

<p>... <i>i-n-aveût Djâspa l' boutchî, onk qui trône li biêsse sins l' fê brêre, on vrêye leup afûlé d'vins 'ne pê d' mouton, qui vint dire à m' mère qui m' f'rè bin sêchî foû, lu, si èle li vout lèyi s' vatche po qwinze pèces. Li filou ! c'èsteût 'ne djènihe qui valéve cinq' napolèyons. Mi vile mère qu'inmève bin di m' wârdèr ad'lé lèy, l'âreût d'né po qwinze patârs, istwère di m' sâver. Èle lî lèya l' biêsse, èt l' marchî fout fêt tot s' makant è l' min. Hoûtez, Djètrou, dist-i l' boutchî à m' mère, dji m' va dire mès pâtêr è rèscoulant, so ç' timps-là vos direz tos lès djoûs in-ake di contricion en l'oneûr di sint Wâtî, patron dès bot'rèsses, èt si vosse fi ni s' sêche nin foû, eh bin !.. I n' diha pus rin. Mi vile mère èl crèya, èt mi avou. Qwand ç' fout qui dj' hêra m' pogne è potiquèt, qui dj' pinsève bin sêchî on hôt, i-n-aveût m' coûr qui batève come li cou d'on mâvi ; dj'aveût portant 'ne pèce à l'andje cosowe è m' potche. C'èsteût m' matante Hêwli, li cisse qui djowe lès treûs cwârdjeûs so lès fôres qui m' l'aveût prusté. Dji r'sêche mi brès', èt volà on sôdârd qu'èsteût là tot près d' nosse mayeûr, qui m' louke, èt dji m' rapèle bin qui d'ha : Cheveux plats, nez noir, taille pointue ; èt di totes sôrts d'afêres qui dji n' comprinda nin tél'mint qui dj'èsteû piêrdou. Awè, dj'èl pou bin dire, qwand dj'ètinda brêre li bidèt, dji n' vèya pus ; dji m' trèbouha so 'ne tchèyîre èt dj'ala pèter l' narène è l'encriyé d'â sôdârd, èt dj' dispôrda l'intche tot-avâ lès papîs. Dji m' vola rattraper â shako, mins dji touma d' sus èt dj'èl sivrâtcha come ine fike. Volà qu'on</i></p>	<p>... il y avait Gaspar le boucher, un qui étrangle la bête sans la faire crier, un vrai loup affublé d'une peau de mouton, qui vient dire à ma mère qu'il me fera bien tirer hors (du service), lui, si elle veut lui laisser sa vache pour quinze pièces. Le filou ! c'était une génisse qui valait cinq napoléons⁶⁵. Ma vieille mère, qui aimait bien me garder auprès d'elle, l'aurait donnée pour quinze patards⁶⁶, histoire de me sauver. Elle lui laissa la bête, et le marché fut fait en se frappant dans la main. Ecoutez, Gertrude, dit-il le boucher à ma mère, je vais dire mes paters en reculant, pendant ce temps-là vous récitez tous les jours un acte de contrition en l'honneur⁶⁷ de saint Walthère, patron des hotteuses, et si votre fils ne se tire pas d'affaire, eh bien !... Il ne dit plus rien. Ma vieille mère le crut, et moi aussi. Quand je fourrai mon poing dans le pot, alors que je pensais bien tirer un haut numéro, j'avais le coeur qui battait comme le cul d'un merle ; j'avais pourtant une pièce (de monnaie) à l'ange cousue dans ma poche. C'était ma tante Aily [?]⁶⁸, celle qui joue les trois cartes (à jouer) sur les foires qui me l'avait prêté. Je retire mon bras, et voilà un soldat qui était là tout près de notre maire, qui me regarde, et je me rappelle bien qu'il dit : <i>Cheveux plats, nez noir, taille pointue</i> ; et de toutes sortes de choses que je ne compris pas tant j'étais perdu. Oui, je peux bien le dire, quand j'entendis crier le plus bas numéro, je ne vis plus ; je trébuchai sur une chaise et j'allai donner du nez dans l'encrier du soldat, et je répandis l'encre sur tous les papiers. Je voulus me rattraper au shako, mais je tombai dessus et je l'écrasai comme une figue. Voilà qu'on</p>
--	---

⁶⁵ « Pièce d'or de 20 francs » (*Dict. liég.*).

⁶⁶ « Ancien sou de Liège, pièce en cuivre » (*Dict. liég.*).

⁶⁷ Comparer *en l'oneûr* (gallicisme de la préposition) et *è rèscoulant* « en reculant » à la ligne précédente.

⁶⁸ « Èli, Aily, ancien prénom de femme, équivalent d'Adélaïde » (DL).

<p><i>m'apogne, èt nosse mayer mi nouma 'ne bièsse, mâva qu'èsteût d'avu s' chemisète tchêrdjêye d'intche. On m' tapa à l'ouhe, èt mi dj' cora bin vite beûre deûs' treûs mârticots po m' sogne.</i></p> <p><i>Air des Feuilles mortes</i></p> <p><i>Mi pôve vîle mère plorève</i></p> <p><i>Qwand 'l' pinsève à m' qwiter,</i></p> <p><i>À l' vèye mi dji div'nève</i></p> <p><i>Come on mwért rilèvé.</i></p> <p><i>Dji trônève come ine fouye,</i></p> <p><i>Dè l' nut' dji n' dwèrmève pus ;</i></p> <p><i>On m' vèyève fonde à l'ouy,</i></p> <p><i>Li sogne mi bouhîve djus ;</i></p> <p><i>Dji n' polève pus ovrer,</i></p> <p><i>Dji m' hère è l'mizère,</i></p> <p><i>Èt dji m' mèta à beûre</i></p> <p><i>L'ârdjint qu' dj'aveû .</i></p> <p><i>Dji sizève, dji m' sôleve, dji toûrmèteve mi mère</i></p> <p><i>Si bin qu'èle sohêta di n' mây pus m' rivèyî.</i></p>	<p>m'empoigne et notre maire m'appela une bête, mécontent qu'il était d'avoir sa belle chemise chargée d'encre⁶⁹. On me jeta à la porte, et moi je courus bien vite boire deux ou trois « singes »⁷⁰ pour ma peur.</p> <p>Ma pauvre vieille mère pleurait</p> <p>Quand elle pensait me quitter,</p> <p>A la ville moi je devenais</p> <p>Comme un « mort relevé »⁷¹.</p> <p>Je tremblais comme une feuille,</p> <p>De la nuit je ne dormais plus ;</p> <p>On me voyait fondre à vue d'oeil,</p> <p>La peur me jetait (frappait) à bas ;</p> <p>Je ne pouvais plus travailler ,</p> <p>Je me fourrai dans la misère,</p> <p>Et je me mis à boire</p> <p>L'argent que j'avais épargné.</p> <p>Je veillais tard, je me soûlais, je tourmentais ma mère</p> <p>Si bien qu'elle souhaita ne jamais me revoir.</p>
---	---

Reproductions

<p>((Li conscrit di 1861, papier bleu))</p> <p>1</p> <p>Type de chanson de colportage publiée par Victor Rodberg-Labasse.</p> <p>BCLg</p>
<p>((Conscrit 1863, papier rose))</p> <p>2</p> <p>Type de chanson de colportage publiée par M. Deboeur.</p> <p>BCLg</p>
<p>((Mère, dji...))</p> <p>3</p> <p>Types d'impressions populaires en cahiers de huit pages publiés par Rodberg-Labasse (<i>Mère dji va mori</i>) ou Deboeur (<i>Le conscrit</i> et <i>Recueil de chansons</i>, qui contient <i>Le départ du conscrit</i>).</p> <p>BULg</p>
<p>((1865))</p> <p>4</p> <p>BULG</p>
<p>((Belome))</p> <p>5</p> <p>BULg</p>
<p>((Le départ du conscrit))</p>

⁶⁹ On tâche de rendre le double caractère du passage : gallicisme de « chemisette », pour suggérer le vêtement du maire, et rusticité de l'expression, « charger » suppléant ici « tâcher », dont le correspondant wallon *têchi* est « rare », comme dit le *Dict. liégeois*.

⁷⁰ Une boisson, mais laquelle ?

⁷¹ Comme quelqu'un sorti du tombeau, un zombie.

6

Impression de C. Delhaxhe apparentée, par le format et la gravure,
aux éditions populaire de X. van Marcke.

BCLg

((Li marche...))

7

Impression typique de la production de L. Cocq ,
« rue sur la Fontaine 120 ».

BCLg